



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Bordeaux, le 10 juillet 2025

**Dégradations de réserves d'eau en Charente-Maritime, Charente et Vendée : le préfet de région condamne fermement ces actes**

Dans le week-end, quatre réserves de substitution en eau agricole situées en Charente-Maritime, Charente et Vendée ont été dégradées par des activistes.

Quelles que soient les convictions des détracteurs de ces installations, la destruction de biens privés ou publics est inadmissible. Le préfet de région Étienne GUYOT, préfet coordonnateur des actions de l'Etat pour le Marais poitevin, condamne fermement ces actes.

Une enquête est en cours et les auteurs de ces actes inacceptables de dégradation devront répondre de leurs agissements devant la justice.

« La gestion partagée de l'eau est un sujet de société pour lequel nous devons engager des discussions dans un climat serein de responsabilité. De tels actes nuisent à l'avancée des débats et des actions pour la préservation et le bon usage de ce bien commun ».